



Urgent perte de 2 dossiers cpam

Par **kick0193**, le **24/04/2017** à **12:58**

bonjour

mon mari a fait 2 dossier pour la demande d'ouverture de droit de maladie a la cpam et depuis novembre 2016 on a jamais eu de nouvelles on a appeler plusieurs fois la première on nous dit il faut attendre car il en son qu'au demande d'octobre puis une seconde fois on nous dit faut rappeler dans 15 jours car pas de trace de dossier et qu'il vont s'en occuper donc on rappel encore une fois et la on nous dit aucun dossier est a se nom

alors qu'on avait déposer le dossiers avec des coordonnées confidentiels

et la on a rendez vous pour refaire encore un dossier c'est le 3 eme en en 5 mois et j'aimerais savoir quoi faire pour faire pression ou mm s'il est possible de porte plainte contre la cpam pour perte de dossier avec données confidentiels

que dois je faire s'il vous plait

Par **Visiteur**, le **24/04/2017** à **23:22**

Bonjour,

Pour comprendre et tenter de vous aider, il est nécessaire que vous nous exposiez davantage la situation de votre mari.

Par **lafouine**, le **13/05/2017** à **14:31**

Bonjour,

Je suis pacsé depuis le 18/11/2016 avec une polonaise. Le pacs étant considéré comme un mariage puisque je suis passé devant le Tribunal, j'ai déposé un dossier à la cpam 60....."perdu", j'ai déposé un deuxième dossier....."perdu", j'ai donc refait un troisième dossier, complet, correct, mais depuis le mois de janvier, ma compagne n'a toujours pas reçu la carte vitale ...Que dois je comprendre ? que dois je faire? J'avoue mon désarroi et ma colère devant un tel fait !

A vous lire,

La foine

Par **Visiteur**, le **27/08/2017** à **21:14**

Bonsoir,

Il faut écrire un recommandé AR au directeur de la caisse dont vous dépendez en détaillant tout l'historique et désormais vous envoyez tout en lettre suivie avec trace de réception .

Amicalement vôtre

suji KENZO